

Programme de Formation

URB01 - La loi climat et résilience



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 19/10/2026

fin 20/10/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Agents en charge du montage des opérations immobilières

Objectifs pédagogiques

- Décrypter l'intégralité des impacts de la loi Climats-résilience
- Identifier et maîtriser les nouveaux instruments juridiques et stratégiques
- Définir une stratégie d'adaptation aux risques climatiques
- Identifier les impacts sur l'Établissement public foncier

Description

1. Présentation générale du dispositif

- La genèse de la loi du 22 août 2021
- Les objectifs de la loi : « verdir » la société française
- Les thématiques qui vont faire l'objet de mesures contraignantes : les modes de consommation, les transports, le logements, l'alimentation, la production et de travail.
- Date d'entrée en vigueur du dispositif
- Les obligations préexistantes

2. Les mesures générales prévues par la loi

- La création du nouveau délit général de pollution des milieux / ECOCIDE
- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- L'intensification de la lutte contre les passoires énergétiques
- Le renforcement des obligations des vendeurs de biens immobiliers
- L'accélération des travaux de rénovation des immeuble en copropriété



3. L'établissement d'une stratégie d'adaptation

- Identifier les risques
- Identifier des objectifs concrets, réalistes et mesurables
- Créer les outils de mesure et de suivi

4. Les impacts de la Loi climat résilience sur la commande publique

Loi et décrets d'application et projection de ses impacts sur les contrats à venir

5. Exposé du régime juridique du zéro artificialisation nette

- La déclinaison de l'objectif à 2030
- L'objectif à 2050
- Les décrets d'application
- Les enjeux juridiques à venir pour l'adaptation des documents d'urbanisme
- Mise en situation : passer un marché public en 2026

6. Mise en œuvre concrète du dispositif « ZAN »

- Rappel des fondements techniques et réglementaires de la démarche
- Rappel du triptyque Eviter Réduire Compenser (ERC),
- Esquisse des problématiques auxquelles vont être confrontés les différents acteurs et en particulier l'atteinte d'un Zéro Artificialisation Nette
- Présentation des différentes fonctionnalités des sols et de la façon de les caractériser,
- Présentation d'exemples de désartificialisation des sols et de reconstitutions de néo / techno sols.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en œuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.